

<https://lettres-histoire-geographie.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article329>

Définition des épreuves de Français-HGEMC CAP

- Examens - CAP - Règlements -



Publication date: lundi 30 septembre 2019

Copyright © Lettres Histoire Géographie - Tous droits réservés

Publication du Bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019 relatif aux Unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général dont les dispositions entrent en vigueur à compter de la session d'examen 2021

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=144851

Le document ci-joint (Annexe I du bulletin officiel n°35 du 26 septembre 2019) définit l'épreuve de Français, Histoire-Géographie-Enseignement Moral et Civique au CAP.

Il est à noter que « L'évaluation a lieu au cours de la dernière année de formation conduisant à la délivrance du diplôme. » et que « les compétences attendues pour l'évaluation » sont à travailler dès à présent et tout au long du cycle.